

Compte rendu de séance

Séance du 9 Juillet 2021

L' an 2021 et le 9 Juillet à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de SUGG Didier Maire

Présents : M. SUGG Didier, Maire, Mmes : BLANC Céline, BOROWIEC Natacha, MARTIN Géraldine, SUGG Christelle, MM : BOUTEVILLAIN Cédric, GRIMONPREZ Thierry, MARTIN Janick, PELLETIER Eddy

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme BOILLOT Isabelle à M. MARTIN Janick, MM : LUCION Thierry à M. GRIMONPREZ Thierry, MASSON Yoan à Mme BLANC Céline, MAUJEAN Christophe à Mme BOROWIEC Natacha, NAUDE Christian à M. PELLETIER Eddy

Absent(s) : M. SOURIAU Fabian

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 9

Date de la convocation : 05/07/2021

Date d'affichage : 05/07/2021

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture de BAR-LE-DUC
le : 13/07/2021

et publication ou notification
du : 13/07/2021

A été nommé(e) secrétaire : Mme SUGG Christelle

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

***DEMANDE DE SUBVENTION A LA FUCLMEN POUR L'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SEC
- 2021_030***

VENTE DE BOIS PAR L'ONF - 2021_031

RECRUTEMENT SAISONNIER - 2021_032

VENTE DE LA PARCELLE AD 34 AU LIEU DIT COMBLE CHEMIN. - 2021_033

RENOVATION DES PONTS ENJAMBANTS LE SAINT SEBASTIEN - 2021_034

BAPTEME DE L'ECOLE " MARIE LOUISE CARON" - 2021_035

FILET PARE BALLON TERRAIN BIA - 2021_036

PRESENTATION DU PROJET DE REQUALIFICATION DES RUES DES GOBELETS, GUSTAVE CHENUT, IMPASSE DU COTON ET CREATION DU PARKING DE L'ECOLE par le maître d'œuvre la société SETRS de l'Isle en Rigault.

Estimation du coût : 456.278,00 euros HT subventionnés à minima à 65%. Les demandes de subventions vont s'étaler jusqu'à février 2022. Un appel d'offre sera réalisé à la suite avec début des travaux fin d'année 2022. Une réunion publique avec tous les riverains concernés sera organisée avec le bureau d'étude et les entreprises retenues à la rentrée 2022.

réf : 2021_030 -

Mr le maire présente le projet de requalification des rues des Gobelets, Gustave Chenut, Impasse du Coton et création du parking de l'école. La fuclem subventionne des projets comme celui-ci.

Le maître d'œuvre est la société SETRS de Lisle en Rigault qui détaille le projet, le cout est estimé à 456 278.00 euros HT .

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Mr le Maire à déposer une demande de subvention à la FUCLEM pour l'enfouissement des réseaux du projet de requalification des rues des Gobelets, Gustave Chenut, impasse du Coton

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

PRESENTATION DU PROJET DE REBOISEMENT SUITE TEMPETE 1999 ET SAPINS SCOLLYTES par Sébastien NEMBRINI de l'ONF

Surface impactée : 15Ha25, estimation des travaux 120.000,00 euros, estimation des aides : 75.000,00 euros

Parcelles concernées : 15, 26,27 et 28

La décision d'acceptation du projet sera prise lors du conseil municipal de septembre 2021.

VENTE DE BOIS 2021

L'ONF propose la vente de bois en bloc et sur pied de 2,5 hectares dans la parcelle 3 et de 0,35 hectare dans la parcelle 18. La parcelle 2 fait l'objet de cloisonnement et de prélèvement de petits arbres par les affouagistes. Cette dernière sera terminée cet hiver et l'ONF pourra couper et vendre le bois prévu dans notre aménagement forestier. Les affouagistes pourront retourner dans cette parcelle l'hiver 2022/2023 afin de récupérer les têtes de chêne.

réf : 2021_031

- Mr le maire expose que l'ONF propose la vente de bois en bloc et sur pied de 2,5 hectares dans la parcelle 3 et de 0,35 hectare dans la parcelle 18. La parcelle 2 fait l'objet de cloisonnement et de prélèvement de petits arbres par les affouagistes.

Le conseil municipal autorise l'ONF à vendre le bois en bloc et sur pied des parcelles 3 et 18, et Mr le Maire a signer tout document se rapportant a cette affaire.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

ENTRETIEN VILLAGE ET EMPLOIS SAISONNIERS

Melle LOMBARD Alexane demeurant rue Jean Fondeux nous a transmis une demande de travail saisonnier sur la commune du 5 juillet au 30 juillet 2021. Elle remplacera Mr LOMBARD, employé communal, en congés pendant

cette période. Des travaux de peinture sont à prévoir sur différentes mains courantes, l'arrosage quotidien des fleurs et du désherbage. Accord de principe émis par le conseil municipal avant cette réunion.

M. Thomas NOEL demeurant rue du Lozerot, qui a travaillé efficacement l'année dernière, a également déposé une demande d'emploi saisonnier pour la période du 26 juillet au 13 août 2021 soit 3 semaines. Cédric TOTI sera en congés et le renfort de Thomas serait opportun.

réf : 2021_032

- Mr le maire expose le besoin de renfort au service technique pour la période estivale .

Le conseil municipal autorise à l'unanimité la création de deux emplois saisonniers à temps complet sur la commune durant la période estivale du 05/07/2021 au 13/08/2021.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

VENTE DE LA PARCELLE AD 34 au lieu dit COMBLE CHEMIN.

Il s'agit de la parcelle de 284 m² où se trouve la stèle Marie-Louise CARON qui avait déjà fait l'objet d'une demande de rachat par la famille SOURIAU. Les nouveaux propriétaires, la famille PERROT souhaite acquérir cette parcelle pour y installer des jeux pour leurs enfants. Elle nous précise qu'ils feront poser une grosse canalisation béton afin de récupérer les eaux pluviales qui passent dans le fossé jusqu'à la jonction avec la rue. Ainsi ils pourront recouvrir cette dernière et profiter d'un terrain plat. Nous devons s'il y a accord de vente, fixer le prix du m² et définir la zone concernée afin de garder une surface suffisante autour de la stèle pour nos cérémonies.

Un bornage devra être réalisé car pour le moment la parcelle inclue la stèle. Les frais de bornage seront ajoutés au prix de vente du terrain.

réf : 2021_033 -

La famille PERROT souhaite acquérir la parcelle AD 34 pour y installer des jeux pour leurs enfants. Elle nous précise qu'ils feront poser une grosse canalisation béton afin de récupérer les eaux pluviales qui passent dans le fossé jusqu'à la jonction avec la rue. Ainsi ils pourront recouvrir cette dernière et profiter d'un terrain plat. Nous devons s'il y a accord de vente, fixer le prix du m² et définir la zone concernée afin de garder une surface suffisante autour de la stèle pour nos cérémonies.

Un bornage devra être réalisé car pour le moment la parcelle inclue la stèle. Les frais de bornage seront ajoutés au prix de vente du terrain.

- **Le conseil municipal accepte la vente de la parcelle AD34 Lieudit Comble Chemin à Mr et Mme PERROT au prix de 5 Euros le m². Les frais de bornage de cette parcelle seront partagés pour moitié par la commune et l'acquéreur.**
- **Le conseil municipal autorise la division et le bornage de la parcelle AD34 Lieudit Comble Chemin.**

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

RENOVATION DES PONTS EN BOIS ENJAMBANTS LE SAINT SEBASTIEN

Les 3 ponts en bois rue Raymond Poincaré en venant de BAR LE DUC et la passerelle permettant d'accéder rue du Lozerot depuis la place Pernet, sont en très mauvais état. Il convient de changer l'ensemble des traverses en chêne. Les matériaux seront achetés par la commune et la pose sera confiée à Jean-François GREULICH, auto entrepreneur.

réf : 2021_034 -

Les 3 ponts en bois rue Raymond Poincaré en venant de BAR LE DUC et la passerelle permettant d'accéder rue du Lozerot depuis la place Pernet, sont en très mauvais état. Il convient de changer l'ensemble des traverses en chêne. Les matériaux seront achetés par la commune et la pose sera confiée à Jean-François GREULICH, auto entrepreneur.

Le conseil municipal autorise l'acquisition de traverses en chêne pour un montant de 2665,60 HT et la pose de ces dernières pour un montant de 2721,50 TTC

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Baptême de l'école Marie-Louise CARON

Le 29 janvier 2005, M. VASSALO Pierre, ancien combattant de Trémont sur Saulx, a écrit un courrier au Maire demandant que le conseil municipal réfléchisse à la possibilité de profiter de la création d'une nouvelle classe à l'école de Trémont, pour personnaliser cette nouvelle structure ou l'école complète, en apposant une plaque à la mémoire de Marie-Louise CARON. N'ayant jamais eu de réponse, il nous demande si nous pouvons délibérer sur ce projet. Nous pourrions nommer notre école : Ecole Marie-Louise CARON, en hommage à cette petite fille du village assassinée à l'âge de 13 ans.

Une plaque commémorative pourrait indiquer :

Ecole Marie-Louise CARON

Enfant du village

Assassinée par les forces allemandes

Le 29 août 1944.

Nous pourrions après la cérémonie officielle à la stèle, se rendre rue Gustave Chenut devant l'entrée de l'école, avec les anciens combattants, les officiels et les habitants de Trémont, découvrir la plaque commémorative et boire le verre de l'amitié dans la cour de récréation de l'école.

Pour ce faire, exceptionnellement cette année, demande va être faite de pouvoir faire notre cérémonie en fin d'après-midi après la cérémonie de Mognéville, car en fin de matinée il y a la cérémonie avec Mme le Préfet à Couvonges qui risque de durer

réf : 2021_035 -

M. VASSALO Pierre, ancien combattant de Trémont sur Saulx, a écrit un courrier au Maire, en son temps, proposant de rendre hommage à MARIE LOUISE CARON petite fille du village assassinée à l'âge de 13 ans, le 29 août 1944.

Mr le maire propose de nommer l'école du village MARIE LOUISE CARON et d'apposer une stèle sur celle ci.

Ecole Marie-Louise CARON

Enfant du village

Assassinée par les forces allemandes

Le 29 août 1944.

**Le conseil municipal accepte, à l'unanimité nommer l'école communale
Ecole Marie-Louise CARON**

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

SITUATION TERRAIN BIA

La pose de filets pare-ballons et de grillage limitant le bruit des impacts ont limité les nuisances dues aux ballons passant au-dessus des clôtures côté rue Jean Fondeux. La présence de grands arbres entre les installations empêche tous ballons de se retrouver sur la voie publique. En revanche, de l'autre côté, les joueurs de foot très maladroits continuent à envoyer les ballons chez M. et Mme MOREL qui, excédés, ne les redonnent plus aux jeunes et qui occasionne une vive tension entre les protagonistes. Pour tenter de résoudre ce problème, un devis a été demandé à la société EM JEUX afin de poser un filet pare-ballons et un grillage entre les deux structures existantes. La somme est de 2991,80 HT. Afin de limiter les coûts, un deuxième devis a été demandé à cette société avec uniquement le filet pare-ballons car en bas il a le coteau plus la clôture du terrain qui devrait empêcher le passage des ballons. Le deuxième devis est de 833 euros HT.

D'autres nuisances sont constatées régulièrement : Emissions de musique à forte intensité qui gêne le voisinage alors que le règlement intérieur l'interdit. La consommation d'alcool et l'allumage de petits feux dans l'entrée des vestiaires. Les élus viendront régulièrement au terrain afin de faire cesser ces pratiques.

réf : 2021_036 -

La pose de filets pare-ballons et de grillage limitant le bruit des impacts ont limité les nuisances dues aux ballons passant au dessus des clôtures côté rue Jean Fondeux. La présence de grands arbres entre les installations empêche tous ballons de se retrouver sur la voie publique. En revanche, de l'autre côté, les joueurs de foot très maladroits continuent à envoyer les ballons chez M. et Mme MOREL . Pour tenter de résoudre ce problème, un devis a été demandé à la société EM JEUX afin de poser un filet pare-ballons et un grillage entre les deux structures existantes. La somme est de 2991,80 HT. Afin de limiter les coûts, un deuxième devis a été demandé à cette société avec uniquement le filet pare-ballons car en bas il a le coteau plus la clôture du terrain qui devrait empêcher le passage des ballons. Le deuxième devis est de 833 euros HT.

- **Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, le devis émis par la Sté EM JEUX d'un montant de 833 euros permettant l'acquisition d'un filet pare-ballons destiné au terrain Bia.**

PROJET FEADER (Fond Européen Agricole pour le DEveloppement Rural)

Une enveloppe de 7 millions d'euros est attribuée à la Lorraine. Le présent appel à projet vise à soutenir des projets permettant de développer des services à la population en zone rurale. La date limite de dépôt des candidatures est le 30 septembre 2021 avec une date limite de réalisation du projet au 31 décembre 2023.

La temporalité du montage du dossier étant très restreint, le projet de crèche ne pourra pas être inscrit au titre FEADER mais sera éligible à d'autres fonds Européens et locaux.

C'est donc le projet de rénovation de l'aire de repos ainsi que la création d'une aire de loisirs face à ce dernier de l'autre côté du ruisseau Saint Sébastien qui est retenue.

La société IMAGE de Lacroix sur Meuse, qui a réalisée l'aire de jeux du Lozerot a été mandatée ainsi que la société EM JEUX de Chalons en Champagne. Une partie des infrastructures sera dédiée aux tous petits en concordance avec l'emplacement proche de la future crèche.

BILAN EXTINCTION ECLAIRAGE PUBLIC

Le conseil municipal a décidé à la mi-janvier, suite au couvre feu, d'éteindre l'éclairage public à partir de 19H et a rétabli le service initial à la mi-juin. L'étude de rentabilité a été calculée sur les 4 mois complets, à savoir de Février à Mai : 6455 Kwh ont été économisés soit **774,60 euros**.

PROJET CRECHE

Le 3 juillet 2021, le conseil a visité l'habitation BOUCHERÉ.

Nous devons maintenant estimer le coût de la mise aux normes du bâtiment.

Après renseignements auprès des différentes crèches du département, il s'avère que ces dernières sont intercommunales car financièrement trop important pour la commune. **Le projet du MAM (Maison d'Assistantes Maternelle)** serait plus adaptée. Un contact sérieux a déjà été pris pour la mise en place de ce projet.

Notre décision finale quant à la faisabilité du projet dans cette bâtisse sera rendue lors du conseil municipal de septembre.

13 JUILLET 2021

Le bal et le feu d'artifice se déroulent cette année à Robert Espagne. Les habitants du village et les enfants sont conviés à la traditionnelle retraite aux flambeaux qui permettra de rejoindre le terrain de foot de Robert, lieu du lancement du feu d'artifice à 23H. Rendez-vous est pris devant la mairie de Trémont à 21H30 pour la distributions des lampions. Ensuite, nous déambulerons dans les rue de la commune et rejoindront Robert Espagne.

14 JUILLET 2021

Cérémonie à 11H30 au monument aux morts.

FETE FORAINE

Les forains seront présents place Pernet du samedi 31 juillet au mercredi 4 août 2021. Le pot de bienvenue destinés à ces derniers se fera dans la cour de la salle des fêtes s'il fait beau, ou à l'intérieur le dimanche 01 août 2021 après la messe.

Cette année, le dimanche 1 août, une messe aura lieu à notre église à 11H et les habitants du village seront conviés ensuite à la salle des fêtes pour le verre de l'amitié organisé par l'association « Autour du Clocher » et la commune.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune

A

Complément de compte-rendu:

En mairie, le 16/07/2021
Le Maire
Didier SUGG

